



6^e session du Groupe mixte d'experts pour la coordination

Le 6 septembre 2023, se tiendra à Berne la 6^e session du Groupe mixte d'experts pour la coordination. Il sera également possible de participer à cette session à distance. Le Groupe mixte a pour but de garantir une évolution législative cohérente entre le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) et la réglementation relative à la sécurité et à l'interopérabilité des chemins de fer, et ce afin d'éviter toute contradiction entre les prescriptions pour les véhicules et les prescriptions relatives aux opérations de transport de marchandises dangereuses par le rail.

Le Groupe mixte rend compte de ses travaux aux commissions et comités suivants :

- la Commission d'experts du RID de l'OTIF,
- la Commission d'experts techniques de l'OTIF,
- le Comité pour le transport de marchandises dangereuses de l'UE,
- le Comité pour l'interopérabilité et la sécurité ferroviaires de l'UE.

Le 6 septembre 2023, le principal thème en discussion sera la transposition de certaines prescriptions relatives aux wagons du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) vers les prescriptions techniques uniformes (PTU) de l'OTIF et les spécifications techniques d'interopérabilité (STI) de l'UE.

Les langues de la réunion seront l'allemand, l'anglais et le français. L'interprétation simultanée sera proposée en anglais uniquement.

